

Les achats de prestations intellectuelles



ACH-31 2 Jours (14 Heures)

Description

La part des prestations intellectuelles gérée par les achats croît considérablement et représente un nouvel axe stratégique source de gains. Au sein de projets exigeants, les acheteurs pourront grâce à cette formation affirmer leurs bonnes pratiques face à l'expertise des clients internes et au professionnalisme des prestataires.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Acheteur de prestations intellectuelles. Chef de projet et prescripteur impliqué dans les achats de prestations intellectuelles.

Prérequis

Aucun.

Les objectifs de la formation

- Adapter le processus et les techniques d'achats efficaces aux particularités des prestations intellectuelles
- Collaborer adroitement avec les prescripteurs
- Augmenter la satisfaction des clients internes
- Maîtriser les risques juridiques spécifiques

Programme de la formation

Positionner les achats de prestations intellectuelles

- Les particularités de ce segment d'achat.
- Les marché et les spécificités achats de certaines prestations intellectuelles.
- Le rôle essentiel des acheteurs et des prescripteurs.

Maîtriser le processus d'achat des prestations intellectuelles

- Caractériser les besoins en prestations.
- Choisir des critères de sélection des intervenants.
- La structure de coût d'un prestataire.
- Identifier des sources de gain.
- élaborer le cahier des charges, les objectifs de la mission, les résultats et livrables attendus.
- Formaliser les appels d'offres.
- Utiliser des contrats cadres.
- Adopter un comportement de consultant interne.

Maîtriser les risques juridiques et sécuriser les négociations

- Les obligations contractuelles.
- Le principe de coproduction.
- La dépendance économique d'un prestataire.
- Les obligations de moyens et de résultats.
- Les clauses de confidentialité et de responsabilité.
- Le droit de la propriété intellectuelle.
- L'éviction du fait des tiers.
- Utiliser les leviers spécifiques aux prestations intellectuelles pour convaincre.

Suivre et contrôler la bonne exécution de la prestation Définition conjointe des critères pertinents d'évaluation.

- La maîtrise des coûts.
- La réception d'une prestation, le retour d'expérience des utilisateurs.
- Mesures de performance des fournisseurs.
- Communiquer et valoriser sa fonction en interne.